



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné :

Qu'une demande de démolition a été déposée en vertu du Règlement relatif à la démolition d'immeubles portant le no 2062 pour l'immeuble suivant :

- Un bâtiment principal et un bâtiment accessoire sis sur le lot désigné comme étant le numéro 4 665 707 du cadastre du Québec, situé au 2240 route 143, Hatley.

Conformément à l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), le Comité de démolition de Hatley sera saisi de la demande lors de la réunion qui se tiendra le 25 mai à 18h00.

Que toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée, à l'attention de :

- André Martel, Directeur général
- dg@municipalitehatley.com
- 2100, Route 143, Hatley (Québec) J0B 4B0
- 819-838-5877

Que, conformément à l'article 148.0.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), le Comité de démolition tiendra une **audition publique le 29 mai 2023 à 18h00**, à l'hôtel de ville de Hatley située au 2100, Route 143, Hatley pour expliquer ce projet de démolition.

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given:

That a request for demolition has been filed under the By-law relating to the demolition of buildings bearing no. 2062 for the following building:

- A main building and an accessory building located on the lot designated as number 4 665 707 of the Quebec cadastre, located at 2240 route 143, Hatley.

In accordance with section 148.0.5 of the Act respecting land use planning and development (CQLR, chapter A-19.1), the Hatley Demolition Committee will be seized of the request during the meeting to be held on May 25 at 6 p.m.

That any person who wishes to oppose the demolition must, within ten (10) days of the publication of this notice or, failing that, within ten (10) days of the posting of the notice on the concerned building, make known in writing its reasoned opposition, for the attention of:

- André Martel, General Manager
- dg@municipalitehatley.com
- 2100, Route 143, Hatley (Quebec) J0B 4B0
- 819-838-5877

That, in accordance with section 148.0.7 of the Act respecting land use planning and development (CQLR, chapter A-19.1), the Demolition Committee will hold a **public hearing on May 29, 2023 at 6:00 p.m., at the Hatley town hall** located at 2100, Route 143, Hatley to explain this demolition project.



Municipalité de Hatley

2100, Route 143, Hatley (Québec) J0B 4B0

Tél. : 819 838-5877 – Sans frais : 1 866 838-5877 – Fax : 819 838-4646

adm@municipalitehatley.com – www.municipalitehatley.com

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Vincent Drouin Landry, Inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité de Hatley, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil municipal de Hatley ainsi que devant l'immeuble visé, le 3 mai 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 3 mai 2023.

Vincent Drouin Landry, Inspecteur en bâtiment et en environnement
